

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Aucun trouble grave ne s'est encore élevé dans le pays, et pourtant, la France se trouve dans une position critique.

La Monarchie et la République, ces deux éternels ennemis sont en présence; grâce à la fermeté de MacMahon et eu égard aux terribles épreuves que la France vient de traverser, la guerre civile n'a pas encore arboré son hideux drapeau; mais cela ne peut se prolonger.

Le dénouement est proche et tous les esprits s'y attendent. Il faut peut-être des flots de sang pour inscrire aux annales de l'histoire le sort qui est réservé à la France, mais tout en espérant que la mère-patrie échappera à ces malheurs épouvantables, il n'y a pas à se dissimuler que la situation est grave, très grave. D'un côté, la Monarchie, depuis deux mois surtout, a remporté de brillants succès; de l'autre côté, la République, qui a le pouvoir en mains, que ce pouvoir soit éphémère ou non, est bien décidée à le conserver par tous les moyens possibles et impossibles.

Mais, d'après tous les journaux français à peu près, la République, même celle appelée pompeusement conservatrice, en a beaucoup perdu; le peuple français est essentiellement monarchiste, surtout dans les provinces. Il a foi en ceux qui ont fait la France ce qu'elle est ou plutôt ce qu'elle a été sous la plupart de ses rois; il a foi en la France de Clovis, de Charlemagne, de St. Louis, de François Ier, de Henri IV, et de Louis XIV; en cette France chevaleresque et généreuse, si grande et si héroïque dans ses revers, si magnifique dans ses succès et si glorieuse partout. Pour se convaincre du fait que nous avançons, il n'y a qu'à lire les feuilles radicales qui redoutent tant l'avènement de la monarchie; leurs clameurs épouvantées sont la meilleure preuve que leur cause est tout à fait compromise et que leur règne achève.

Une république stable en France est impossible; car, et son histoire entière le prouve surabondamment, toute république française si elle n'a été communarde, a été socialiste et démocratique et pour tout homme qui n'a pas perdu le sens religieux et l'une de ses plus pures émanations: le sens patriotique, il ne peut y avoir dans une telle république qu'un germe de décadence et de perturbation propre à produire les plus effroyables cataclysmes.

Les ans d'une telle république n'ont jamais rien produit de bien; depuis soixante ans, tous les gouvernements en France se sont effondrés sous leurs coups bien plus que sous le poids des fautes de ces gouvernements eux-mêmes; ils n'ont produit que le désordre.

Si, comme tout le fait prévoir, la monarchie est restaurée en France, le Comte de Chambord—Henri V—est sûr de présider aux destinées de la France, puisque les d'Orléans eux-mêmes ont abdiqué leurs droits ou leurs prétendus droits en sa faveur.

D'ailleurs, les aspirations de Henri V sont celles de la France catholique, du temps où elle revendiquait comme son plus beau titre de noblesse, celui de fille aînée de l'Église. Les principes de ce prince sont bien connus; si pour le bonheur de ce pays, il monte jamais sur le trône, verrons-nous sur l'étendard de la France les mots religion, vérité, justice et liberté, et ce ne seront pas de vains mots, on le sait.

Si l'on en croit les dernières nouvelles, le triomphe de la cause monarchique serait proclamé dès la prochaine session. D'après ces rumeurs une monarchie constitutionnelle héréditaire, garantissant la liberté religieuse et l'égalité devant la loi serait établi durant cette session. On dit que 416 membres se sont engagés à voter en faveur de la restauration de Henri V, soit une majorité de 82 sur une division de toute la Chambre.

Le procès du maréchal Bazaine se poursuit activement sous la présidence du duc d'Aumale. Il est difficile de prévoir le dénouement de ce drame politique, militaire et judiciaire. On dit cependant que le duc d'Aumale aurait dit que Bazaine serait condamné à mort puis gracié. C'est difficile à croire de la part du président même des débats. Quoi qu'il en soit, la position du maréchal est critique.

Les débats seront très-long; il y a en tout plusieurs centaines de témoins d'assignés, au-delà de quatre cent, croyons-nous. Il n'est donc pas étonnant que depuis que le procès est commencé il se soit dit beaucoup de choses pour et contre le maréchal.

Les accusations portées contre lui s'appellent légion, mais elles se résument toutes en une seule capitale: on l'accuse de n'avoir pas fait pour la France tout ce que lui commandait le patriotisme, la devoir et l'honneur.

Il est impossible, dans une revue succincte, de donner une idée même approximative de tout ce qui s'est passé, cependant, la séance du 17 octobre établit clairement plusieurs des principaux chefs d'accusation et plusieurs des moyens de défense du maréchal; nous en reproduisons une partie:

« Le président de la cour demanda pourquoi deux dépêches seulement du 15 septembre et du 21 octobre avaient été envoyées par le maréchal, au gouvernement de la défense nationale. Bazaine répliqua qu'il n'avait reçu aucune communication du gouvernement.

« En réponse à d'autres questions, il dit qu'en envoyant le général Bourbaki à l'impératrice, il l'envoyait à la personne qui, à son sentiment était le seul représentant du gouvernement; il n'avait reçu aucune information officielle des élections générales. Le président dit que l'intention de marcher sur Thionville ne s'accordait pas avec sa théorie que la capitulation de Sedan rendait la sortie de Metz impossible; il demanda si le maréchal s'était accordé avec les Prussiens pour cesser tout mouvement offensif, à partir du départ de Bourbaki? Bazaine répliqua en indiquant les engagements subséquents de septembre et d'octobre. Le président demanda pourquoi il n'y avait pas eu d'engagement sérieux dans le but d'appuyer les négociations du gouvernement de la défense nationale. Bazaine répondit: Nos malades et nos blessés ont em-

pêché ce projet. Il aurait anéanti notre armée, tandis que l'ennemi recevait toujours du renfort.

« Le maréchal ajouta que l'offre qu'il avait fait le 29 septembre au général Stieff de capituler était une ruse. A l'égard de la convention qu'il avait subseqüemment conclue avec les Allemands, sa position était sans précédents. Il formait en un certain sens son propre gouvernement. Les devoirs d'un chef militaire, quand un gouvernement légal existe, sont exactement définis; je n'admets pas qu'il en soit ainsi lorsqu'on se trouve en face d'un gouvernement révolutionnaire. Il n'y avait pas alors de gouvernement, il n'y avait plus rien.

« Le président.—Quoi! La France alors n'existait plus! [Sensation].

« Bazaine, pour expliquer sa réponse reprit ainsi: En se servant des mots "pour obtenir la neutralité pour l'armée," il entendait dire obtenir une armistice afin d'établir un gouvernement régulier. Il protesta contre l'assertion faite par le président de la cour, que la phrase "l'armée maintiendrait l'ordre dans les murs de la ville" était une allusion à la guerre civile. Il déclara que ses intentions étaient méconnues. Il n'avait en aucun temps traité sérieusement la question de Régnier.

« Le président dit que tous les rapports de cette période, les ouvertures et les communications avec les Allemands étaient d'un caractère très-sérieux. En pensant à l'admirable armée qu'il aurait pu commander jusqu'au bout, il espérait que le maréchal avait pesé toutes les conséquences de la convention proposée.

« Bazaine répondit que ses motifs et ses intentions étaient faussés et mal interprétés.

« La séance fut alors suspendue temporairement au milieu d'une extrême excitation.

« A la reprise des procédures, le prisonnier dit que les commandants des corps connaissaient l'affaire de Régnier, quoique l'on n'en eût pas fait mention dans le conseil de guerre du 16 octobre. Il considérait cependant, que le secret de ces négociations, avec les Allemands était de son devoir.

« Le président.—Je suis forcé de vous demander si tous vos actes et vos pensées se rapportaient à votre patrie et à l'armée?

« Bazaine.—Ils l'étaient. J'ai toujours agi honnêtement, suivant les dictées de ma conscience.

« Etant interrogé sur le but du voyage du général Boyer, le 19 octobre, en Angleterre, l'accusé dit qu'il espérait que l'impératrice Eugénie obtiendrait la conclusion d'une convention, surtout si elle pouvait se rendre à Metz.

« Le président rappela à l'accusé son serment militaire et lui demanda s'il avait observé les réglemens qui défendent la capitulation en campagne ouverte. Bazaine plaida comme justification l'existence d'un gouvernement révolutionnaire.

« Le président.—Est-ce que la constitution impériale à laquelle vous avez considéré comme votre devoir de rester fidèle, autorisait à négocier et à traiter avec l'ennemi, comme vous l'avez fait?

« Bazaine répliqua qu'elle n'y autorisait pas, mais que la capitulation était obligatoire. Il a résisté jusqu'au dernier moment, jusqu'à ce qu'il ne lui restât plus une seule bouchée de pain.

« En ce moment la cour s'ajourna.

« Bazaine a retiré l'assertion qu'il n'avait pas été informé que MacMahon était avancé jusqu'au 30 août. A l'appui de ses avancés sur plusieurs points, il a offert des affidavits. Le président lui a froidement répondu que la cour aurait d'autres certificats quand le temps de l'examen des témoins serait arrivé.

« L'opinion aujourd'hui est que les procédés ne sont pas favorables à Bazaine.»

ESPAGNE.

Les châteaux en Espagne ne sont pas solides de ce temps-ci: tout est dans la perturbation la plus profonde.

Il est bien reconnu aujourd'hui que les Carlistes, malgré quelques défaites partielles, font d'immenses progrès.

Le grand événement des derniers jours est la victoire navale remportée par les partisans de la monarchie en face de Carthagène.

Le télégraphe, d'une véracité souvent plus que douteuse, avait d'abord annoncé que ces derniers avaient été complètement défaits, mais il fallut ensuite rectifier: tout le contraire était arrivé. L'amiral Lobos, le commandant de la flotte républicaine a été obligé de se retirer à Gibraltar, poursuivi pendant plus d'une heure par les insurgés. Le gouvernement espagnol, naturellement, trouve honteuses la conduite et la fuite de Lobos, et veut lui faire payer sa lâcheté de sa tête, mais cela n'empêche pas que la retraite de Lobos permettra aux belliqueux Carthagénois de prolonger leur résistance et d'immobiliser pendant longtemps une forte partie des forces républicaines.

La situation de l'Espagne a beaucoup d'analogie avec celle de la France; comme elle, elle a besoin d'un chef qui ait assez de force et d'énergie pour apaiser les factions et assez d'élevation dans ses vues pour donner au pays une constitution fondée sur les grands principes religieux sans lesquels tout n'est que décadence et anarchie.

Don Carlos paraît être l'homme de la situation, celui qui rendra à l'Espagne sa splendeur première. D'ailleurs, la république en Espagne comme en France est impossible; elle ne répond pas aux besoins généraux de la population.

Il faut des rois aux races latines, à la France, à l'Espagne et à l'Italie.

C'est sous la royauté que ces nations ont joui de plus de force, de gloire, de richesse et de véritable liberté, quoiqu'on en puisse dire. Hors de là il n'y a eu pour ces pays que factions et guerres sanglantes.

ALLEMAGNE.

Le bon père Guillaume continue à persécuter les catholiques de la manière la plus odieuse. Pie IX, le grand vengeur de la justice outragée lui a dernièrement écrit à ce sujet une lettre admirable. Il lui représentait en termes paternels, combien sa conduite était peu juste, que ceux de son gouvernement qu'il persécutait étaient

justement les plus fermes soutiens de son trône, qu'ils avaient droit aux mêmes privilèges que ses autres sujets, que cela leur avait été garanti solennellement et qu'ils le méritaient et le Saint Pontife terminait en le priant de faire cesser cet état de choses qu'il ignorait peut-être et pria le ciel de répandre ses bénédictions sur l'empereur d'Allemagne.

Celui-ci a répondu par un petit chef-d'œuvre d'hypocrisie et de mensonge. Il dit que les prêtres catholiques de son empire étaient des intrigants, des conspirateurs et des émeutiers et il supplia hypocritement le pape de faire cesser cet état de choses.

ITALIE.

Le pape jouit d'une très-bonne santé et reçoit tous les jours. Sa captivité continue, mais nous, catholiques, sommes sûrs que tôt ou tard il triomphera.

Victor Emmanuel, le roi-bourreau, craint pour son trône; le dernier voyage qu'il a fait en Allemagne était, dans le but, dit-on, de s'assurer l'alliance de l'empereur.

Quoi qu'il fasse, il n'empêchera pas de sonner l'heure de la justice.

ETATS-UNIS.

La grande crise financière qui s'est fait sentir un peu partout, vient de finir, et les capitalistes anglais et américains tout en ne paraissant pas redouter le renouvellement d'une pareille crise dans un avenir peu éloigné, prennent cependant déjà et avec raison, les moyens de la prévenir.

J. A. CHAMPAGNE.

NOS GRAVURES.

LE MARÉCHAL BAZAINE.

Le monde entier s'occupe aujourd'hui du procès du Maréchal Bazaine, accusé de haute trahison pour avoir capitulé à Metz. En attendant que la cour martiale ait jugé l'accusation qui pèse sur lui, nos abonnés qui sont physionomistes verront s'il y a quelques traits faux sur cette figure de guerrier.

CARTHAGÈNE.

Ceci est un incident du siège de Carthagène, dont nos bulletins étrangers ont parlé plus d'une fois.

DERNIÈRES CARTOUCHES.

Episode navrant de la guerre franco-prussienne. C'est un tableau de M. Alphonse de Neuville, qui a été très-remarqué au Salon de 1873.

La scène se passe au premier étage d'une maison appelée la maison Bourgerie, et située au point culminant de la route de Balan à Bazeilles.

Le commandant Lambert, de l'infanterie de marine, chargé de défendre le village de Bazeilles contre le 1er corps bavarois qui en avait été délogé la veille, fut attaqué, dans la matinée du 1er septembre 1870, par trois régiments bavarois et une formidable artillerie.

Il n'avait qu'un millier d'hommes de l'infanterie de marine, auxquels s'étaient joints quelques soldats perdus d'autres corps. Vers midi, après un combat opiniâtre, Bazeilles avait été repris par l'ennemi, qui s'avancait en masses profondes. C'est alors que le commandant Lambert, suivi de quelques officiers et de quelques hommes échappés au combat, se réfugia dans la maison Bourgerie. On la mit en état de défense, c'est-à-dire que les fenêtres du premier étage et les lucarnes du grenier furent barricadées avec des matelas, des oreillers, des couvertures, et tout ce qu'on put trouver. Les meilleurs tireurs se placèrent aux fenêtres; les autres leur passaient les munitions, et le feu commença sur les Bavarois entrés dans Bazeilles.

L'ennemi, décimé, voit alors cette maison d'où lui vient la mort. Un régiment tout entier, le 15e bavarois, s'approche et cerne les derniers défenseurs de Bazeilles; s'arbitrant de leur mieux derrière les arbres, les haies, les murs de clôture, les Allemands dirigent sur la maison une incessante fusillade. Les matelas qui garantissent les fenêtres sont réduits à l'état de charpie; les balles volent de tous côtés dans ces chambres étroites, labourant les plafonds, ricochant sur les pierres, enlevant des éclats de bois qui forment de nouveaux projectiles. Un obus crève le toit et tue sept hommes d'un seul coup. Malgré cela, nos tireurs, calmes, ajustant longuement, ne perdent pas une cartouche. L'ennemi est maintenant assez près pour que les officiers utilisent leurs revolvers. Les vergers et les champs, autour de la maison, se couvrent de cadavres bavarois. Mais le feu des fenêtres se ralentit. Les coups deviennent plus rares; les cartouchières se vident. On fouille les morts, les blessés; on retrouve un dernier paquet de cartouches. C'est maintenant qu'il ne faut pas perdre ses coups. Voilà trois heures qu'on se bat ainsi; quelques hommes contre tous ces régiments. C'est la fin; un officier épaule un chassepot, vise avec attention; le coup part.—On a brûlé "la dernière cartouche!"

NOTRE PÈRE QUI ÊTES AUX CIEUX.

Une jeune orpheline est agenouillée et récite la prière que Jésus-Christ lui-même a enseignée au monde. Sa figure reflète les sentiments de la piété craintive particulière à l'enfance et aux esprits peu cultivés et sincères.

La formule des Pilules du Dr. Colby est inappréciable.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

NAISSANCES.

A Syracuse, N. Y., le 19 courant, la dame de M. A. Gibeau, un garçon et une fille.

A Manchester, N. H., la dame de M. C. Blanchard, commis-marchand, un fils. Le *Courier de St. Hincinthe* est prié de reproduire.

MARIAGE.

A Montréal, le 21 octobre dernier, dans l'église paroissiale de Notre-Dame, par le Rév. M. Giband, M. Geo. Samuel Bourgeault, commis-libraire, à Die. Elizabeth Bourgeault, tous deux de cette ville.